



COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

Actif			Au 31/08/2025			Au 31/08/2024
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)	609 810		609 810	609 810
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	609 810		609 810	609 810
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	10 018	7 083	2 934	4 238
		Autres immobilisations corporelles	302 275	154 106	148 168	176 661
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	312 293	161 190	151 102	180 900
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		54 699		54 699	51 281	
Créances rattachées à des participations						
Titres immob. de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 823		6 823	6 759	
	TOTAL	61 523		61 523	58 040	
Total de l'actif immobilisé			983 626	161 190	822 436	848 751
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	143 594		143 594	132 854
		TOTAL	143 594		143 594	132 854
	Avances et acomptes versés sur commandes		272		272	256
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	43 547		43 547	43 221
		Autres créances	18 738		18 738	32 991
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	62 285		62 285	76 213
	Divers	Valeurs mobilières de placement	160 000		160 000	195 000
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	299 811		299 811	249 621
		TOTAL	459 811		459 811	444 621
Charges constatées d'avance			17 170		17 170	18 686
Total de l'actif circulant			683 134		683 134	672 631
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			1 666 761	161 190	1 505 571	1 521 382
Renvois :					6 823	
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété						
Immobilisations			Stocks		Créances clients	

Passif		Au 31/08/2025	Au 31/08/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 160 000)	160 000	160 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	16 000	16 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	500 842	452 232
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	320 095	288 609
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)		
	Situation nette avant répartition	996 938	916 842
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		996 938	916 842
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	155 318	267 599
	Emprunts et dettes financières divers (3)	167 613	169 100
	Total	322 931	436 699
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		8 815
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 522	67 604
	Dettes fiscales et sociales	121 992	90 995
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Produits constatés d'avance	Autres dettes	4 186	426
	Instruments de trésorerie		
	Total	185 701	159 025
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	508 633	604 540
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		1 505 571	1 521 382
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	12 313	20 268
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	72 828	155 318
	à moins d'un an	435 804	440 407

SAS A2S

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31/08/2025



Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	3
1.1. Évènements principaux	3
1.2. Principes, règles et méthodes comptables.....	3
2. Informations relatives au bilan	4
2.1. Actif.....	4
2.1.1. Etat de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2. Tableaux des amortissements	6
2.1.3. Immobilisations financières	7
2.1.5. Stocks	8
2.1.6. Produits à recevoir	9
2.1.7. Créances	10
2.2. Passif	11
2.2.1. Capitaux propres.....	11
2.2.2. Dettes financières et autres dettes	12
2.2.3. Charges à payer	13
3. Informations relatives au compte de résultat.....	14
4. Autres informations	15
4.1. Engagements pris en matière de crédit-bail.....	15

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Etat de l'actif immobilisé (brut)

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Principaux mouvements de l'exercice

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	609 810	-	-	609 810
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 018	-	-	10 018
	Installations générales, agencements, aménagements divers	254 788	1 875	-	256 663
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	44 862	750	-	45 612
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		309 668	2 625	-	312 293
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	51 281	3 419	-	54 700
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	6 760	64	-	6 823
TOTAL IV		58 041	3 483	-	61 523
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		977 519	6 108	-	983 627

2.1.2. Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissemen t	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Corporelles	128 768	32 422	-	-	-	161 191
Financières	-		-		-	-
TOTAL	128 768	32 422	-	-	-	161 191

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	3 419	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	64	-	-

2.1.4. Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé

Fonds commercial

Le fonds commercial est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.

Il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Cette présomption est réfutable lorsque sa durée d'utilisation est limitée en fonction de critères liés à son utilisation. Il est alors amorti sur sa durée d'utilisation ou si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, sur une durée de 10 ans.

Le fonds commercial non amorti fait l'objet d'un test annuel de dépréciation.

Le fonds commercial amorti fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement en présence d'un indice de perte de valeur à la clôture.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises au résultat.

2.1.5. Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition par application de la méthode du premier entré, premier sorti.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production, qui comprend les consommations, les charges directes et les charges indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production. En revanche, le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités précédentes est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant de la différence.

2.1.6. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	710
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	14 775
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	2 500
Divers	-
TOTAL	17 985

2.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	6 823	6 823	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	43 548	43 548	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 463	1 463
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	2 500	2 500
	Groupes et associés	-	-	-
	Débiteur divers	14 775	14 775	-
Charges constatées d'avance		17 171	17 171	-
TOTAL		86 280	86 280	-

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	160 000	-	-	160 000
Primes, réserves et écarts	468 232	48 610	-	516 842
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	288 610	320 096	288 610	320 096
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	916 842	368 706	288 610	996 938

Capital

Le capital est composé de 16 000 actions de 10 euros de valeur nominale.
 Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice, la société a procédé à la distribution de dividendes d'un montant de 240 000 Euros.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	155 318	82 490	72 828	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	59 523	59 523	-	-
Personnel et comptes rattachés	42 913	42 913	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	22 157	22 157	-	-
Impôts sur les bénéfices	32 757	32 757	-	-
TVA	20 788	20 788	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	3 377	3 377	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	167 613	167 613	-	-
Autres dettes	4 187	4 187	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	508 633	435 805	72 828	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	9 477
Charges sociales provisionnées	2 706
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	8 123
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	3 249
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	16 800
Sécurité sociale	7 224
Autres charges fiscales	2 879
Divers	-
TOTAL	50 457

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	1 485 652	-	1 485 652
Production vendue :	-	-	-
- Biens	726	-	726
- Services			
Chiffre d'affaires net	1 486 378	-	1 486 378

4. Autres informations

4.1. Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine	-	-	38 000	-	38 000
Amortissements :					
Cumuls exercices antérieurs	-	-	18 841	-	18 841
Dotations de l'exercice	-	-	7 524	-	7 524
Redevances payées :					
Cumuls exercices antérieurs	-	-	19 889	-	19 889
Exercices	-	-	7 956	-	7 956
TOTAL	-	-	27 844	-	27 844
Redevances restant à payer :					
A 1 an au plus	-	-	7 956	-	7 956
A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	3 978	-	3 978
A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	11 933	-	11 933
Valeur résiduelle :					
A 1 an au plus	-	-	-	-	-
A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	380	-	380
A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	380	-	380
Montant pris en charge dans l'exercice	-	-	7 956	-	7 956

A2S

**Société par actions simplifiée
au capital de 160 000 euros
Siège social : 267, Avenue Jean Jaurès
01400 CHATILLON SUR CHALARONNE
884 077 389 RCS BOURG-EN-BRESSE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JANVIER 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 320 095,83 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	320 095,83 euros
A titre de dividendes	300 000,00 euros
Soit 18,75 euros par action	
Le solde en totalité au compte « Autres réserves »	20 095,83 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 janvier 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 janvier 2026

**Certifié conforme
Le Président
Patrice SAUNIER**

